

## BOURSE

**Informations et outils à disposition du client** Gratuit

- Cours en temps réel et en streaming
- Flux d'informations financières en temps réel
- Analyses fondamentale, technique, graphique
- Consensus d'analystes
- Outils de sélection de valeurs
- Ordres tactiques
- Comparateur de fonds

Ligne directe Bourse avec des conseillers spécialisés disponibles 6j/7 - 8h/21h du lundi au vendredi - 9h/18h le samedi

**09 74 75 12 12** Service gratuit + prix appel

Droits de garde Gratuit

Abonnement Gratuit

Frais de tenue de compte Gratuit

Ouverture de compte-titres, PEA ou PEA-PME Gratuit

**FRAIS DE COURTAGE**

Les frais de courtage s'appliquent à l'ensemble des comptes. Pour les PEA et PEA-PME ces frais ne pourront excéder 0,50% du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par internet et 1,20% du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par tout autre moyen.

**Ordre exécuté sur EURONEXT (Paris, Bruxelles et Amsterdam) PAR INTERNET** (frais de marché inclus)**Actions, Obligations, Trackers**

- Ordre de **0 à 1 000 €** 2,5 €
- Ordre de **1 000 € à 3 000 €** 5 €
- Ordre de **plus de 3 000 €** 0,13 % min 10 €

**Warrants, Bons et Droits** 4 € + 0,05 % sur la part de l'ordre supérieure à 7 700 €

**Ordre exécuté sur les MARCHÉS ÉTRANGERS PAR INTERNET**

18 € + 0,23 % sur la part de l'ordre supérieure à 7 700 €

+ Frais de correspondants selon le pays hors éventuelles taxes sur les transactions financières

**Frais de correspondants sur actions (autre instrument financier nous consulter) :**

<b>AFRIQUE DU SUD</b>	0,12 % minimum 270 ZAR + frais d'enregistrement à l'achat de 0,25 %	<b>IRLANDE</b>	0,09 % - minimum 20 € + 1,25 € de frais d'enregistrement si brut >12,500 € + droit de timbre à l'achat de 1,00 %
<b>ALLEMAGNE</b>	0,07 % minimum 8 €	<b>ITALIE</b>	0,07 % minimum 15 €
<b>AUSTRALIE</b>	0,09 % - minimum 130 AUD	<b>JAPON</b>	0,10 % - minimum 5 000 JPY + forfait règlement-livraison de 1575 JPY
<b>AUTRICHE</b>	0,10 % - minimum 15 € (+ 0,04 % de frais d'enregistrement)	<b>LUXEMBOURG</b>	0,10 % - minimum 15 € + forfait règlement-livraison de 25€
<b>CANADA</b>	0,09 % - minimum 8 CAD	<b>NORVÈGE</b>	0,10 % - minimum 100 NOK
<b>DANEMARK</b>	0,09 % minimum 80 DKK	<b>PORTUGAL</b>	0,10 % - minimum 15 €
<b>ESPAGNE</b>	0,07 % minimum 10 €	<b>SINGAPOUR</b>	0,15 % - minimum 100 SGD + frais d'enregistrement de 0,05% (avec max 200 SGD ou 110 USD) + forfait règlement-livraison de 155 SGD
<b>ETATS-UNIS</b>	0,07 % - minimum 7 \$	<b>SUÈDE</b>	0,09 % minimum 100 SEK
<b>FINLANDE</b>	0,09 % - minimum 11 €	<b>SUISSE</b>	0,07 % minimum 21 CHF
<b>GRANDE-BRETAGNE</b>	0,065 % minimum 9 £ + 1£ de frais d'enregistrement si brut > 10 000 £ + droit de timbre à l'achat de 0,5%		
<b>GRÈCE</b>	0,20% minimum 30€ ( 0€ si brut < 30€)		
<b>HONG-KONG</b>	0,10 % - minimum 500 HKD + 0,112 % de frais d'enregistrement + forfait règlement-livraison de 780 HKD		

**Ordre exécuté PASSÉ PAR TÉLÉPHONE** (ou par un autre moyen que sur le site internet de BforBank)

- Marché français 0,60 % min 29 €
- Marchés étrangers 0,30 % min 20 € + frais de correspondants selon le pays

## BOURSE - SUITE

**Taxe sur les transactions financière (selon le pays)**

Pour les opérations d'achat de titres faisant l'objet d'une taxe sur les transactions financières, le montant de la taxe est prélevé le jour de l'opération, sur le compte du client ayant acquis les titres et fait l'objet d'un avis spécifique.

**Service de règlement différé**

Pour les ordres stipulés SRD, perception en plus du courtage,  
d'une Commission de Règlement Différé (CRD)

0,024 % /jour

La CRD est appliquée à la somme des positions quotidiennes débitrices en titres ou en espèces, valeur par valeur. Le total de la CRD ainsi calculée sera prélevé le dernier jour du mois ouvré avec un minimum de 6 €.

Opérations de report

0,18 % min 15,50 €

Le montant des opérations est calculé indépendamment de la CRD, sur la base des cours de compensation.

## OPC

Droits d'entrée sur un univers de 2 000 fonds

0 €

Hors univers de 2 000 fonds :

- Droits d'entrée et de sortie mentionnés dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visé par l'AMF + 18 € de commission\*
- ou 1% sur les fonds à droits d'entrée préférentiels

\* Pour les PEA et PEA-PME et si les droits d'entrée sont nuls ou acquis au fond, cette commission est plafonnée à 0,50 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par internet ou 1,20 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par tout autre moyen.

## INFORMATION

Relevé de compte mensuel en ligne

Gratuit  
2 € si option courrier demandée

Relevé de portefeuille trimestriel en ligne

Gratuit  
2 € si option courrier demandée

Avis d'opéré en ligne

Gratuit  
2 € si option courrier demandée

Frais de recherche de documents et fourniture de duplicata :

- Documents accessibles dans l'Espace Client
- Demande au Service Client

Gratuit  
Sur devis

Délivrance d'attestations diverses

12 €/attestation

## Virements

**Emission d'un virement SEPA**

Libellé en euros	Demande en ligne depuis l'Espace Client	Demande au Service Client
En France et dans l'ensemble de la zone SEPA	Gratuit	3 €

Font partie de la zone SEPA les pays suivants :

- Pays Union Européenne, zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie et Slovénie.
- Pays Union Européenne, zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.
- Pays hors Union Européenne : Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin et Suisse.

Les virements SEPA COM Pacifique sont réalisés selon les conditions tarifaires applicables aux virements SEPA.

**Emission d'un virement non SEPA**

	Demande en ligne depuis l'Espace Client	Demande au Service Client
En France, en urgence en € (valeur jour)	Non réalisable en ligne	15 €
Emission d'un virement hors zone SEPA et/ou en devises	Non réalisable en ligne	25 €

Commission de change sur l'émission d'un virement

0,6030 % du montant du virement - min. 17 €

**Frais de correspondants** : les virements internationaux (non SEPA) peuvent être réalisés avec l'option de frais SHARE (1), OUR (2) ou BEN (3).

- (1) Seuls les frais de BforBank sont à la charge du donneur d'ordre. **L'option de frais SHARE est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), peu importe la devise.** Font partie de l'Espace Economique Européen (EEE) : les pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
- (2) Tous les frais, y compris ceux des banques étrangères, sont à la charge du donneur d'ordre.
- (3) Les frais facturés par BforBank sont à la charge du bénéficiaire.

**BOURSE - SUITE****Réception d'un virement**

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Réception d'un virement hors SEPA	10 €
Réception d'un virement en devise	10 €
Commission de change sur la réception d'un virement en devise	0,6030% du montant du virement - min. 17 €

**Nouveau bénéficiaire et mise en place d'un virement**

Création d'un nouveau bénéficiaire	Gratuit
Mise en place, modification ou suppression d'un virement permanent ou occasionnel	Gratuit

**Prélèvements SEPA**

Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur prélèvement non débité	Gratuit
Contestation de prélèvement autorisé et débité	Gratuit

**REJETS**

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Montant de l'ordre de virement non exécuté, dans la limite de 20 €
Frais pour remise de chèque impayé	20 €

**AUTRES OPÉRATIONS**

Clôture de compte-titres, PEA ou PEA-PME	100 €
Transfert de PEA ou PEA-PME vers un autre établissement	15 € /ligne (max 150 €)
Transfert de compte-titres vers un autre établissement	100 € + 15 € /ligne
Transfert de titres vers un autre établissement	15 € /ligne
Inscription et cession de titres non cotés	0,10 % (max 500 €)
Commission de change sur titres, OPC (négociations, OST)	0,35 %
Retrait physique de l'or	18 € /lingot, 5 € /pièce
Nantissement	100 €
Frais de traitement d'un dossier de succession	1% du montant des avoirs au jour du décès Minimum 150€, maximum 1 500€

Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.